

FSE+

Objectif du volet: Le présent document rassemble l'ensemble des pièces administratives obligatoires à fournir par les porteurs de projets dans le cadre des demandes d'aide relevant du FSE+

POUR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES :

- Document attestant la capacité du représentant légal
- Pièce d'identité du représentant légal
- Délégation de signature ou mandat de représentation (le cas échéant)
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au nom du porteur de projet
- Justificatif de régularité fiscale de moins de 3 mois
(attestation, moratoire ou échéancier)
- Justificatif de régularité sociale de moins de 3 mois
(attestation, moratoire ou échéancier)
- Justificatifs des dépenses prévisionnelles
(devis, fiches de paie, etc.)
- Dernier Avis d'imposition
- Agréments DEETS (Pour les ACI)

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE :

- Statuts de l'entreprise
- Liasse fiscale complète des 2 dernières années (selon date de création et certifié)
- Organigramme du groupe (le cas échéant) avec :
 - Niveaux de participation
 - Effectifs
 - Chiffre d'affaires
 - Bilans des entreprises du groupe
- KBIS moins de 3 mois

SI VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION :

- Statuts de l'association
- Copie de la publication au JO ou récépissé préfectoral
- Liste des membres du Conseil d'Administration
- Dernier bilan et compte-rendu approuvé
- Rapport d'activité

SI VOUS ÊTES UN BÉNÉFICIAIRE PUBLIC :

- Délibération de l'organe compétent validant le projet et le plan de financement prévisionnel
- Liste des membres du Conseil d'administration
- AAPC (Avis d'Appel Public à la Concurrence) Obligatoire